Des Mouterres à l’Alpe de Villar d’Arène (étape du GR 54)

Oisans



L'oratoire du Chazelet devant la Meije face Nord (Catherine Boutteau - PNE)

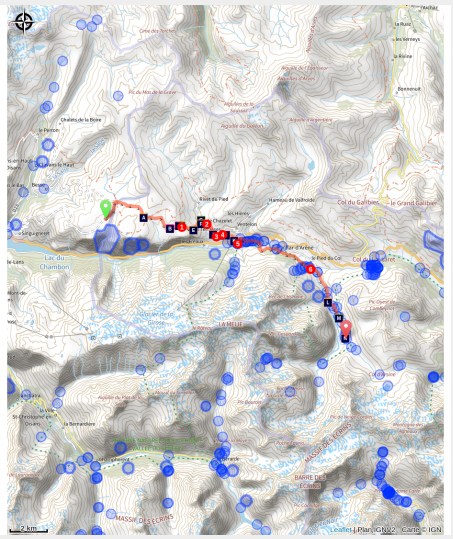

Cette étape permet de découvrir le plateau d’Emparis, les hameaux de La Grave, avant de retrouver les alpages aux sources de la Romanche.

Une journée à couper le souffle, plus par le panorama avec la Meije en toile de fond que par la difficulté technique. La matinée est placée sous le signe des pâturages d’Emparis avant de rejoindre les hameaux de caractère du Chazelet et des Terrasses. L’après-midi laisse place aux alpages de Villar d’Arène, paradis des marmottes et des chamois, au pied de la Grande Ruine et du sommet des Agneaux. Un cadre idyllique pour passer la nuit.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 8 h 30

Longueur : 23.1 km

Dénivelé positif : 1072 m

Difficulté : Difficile

Type : Etape

Thèmes : Lac et glacier, Point de vue, Refuge

Itinéraire

Départ : Les Mouterres, Mizoën
Arrivée : Alpe de Villar d’Arène, Villar d’Arène
Balisage : GR
Communes : 1. Mizoën
2. La Grave
3. Villar-d'Arêne

Profil altimétrique

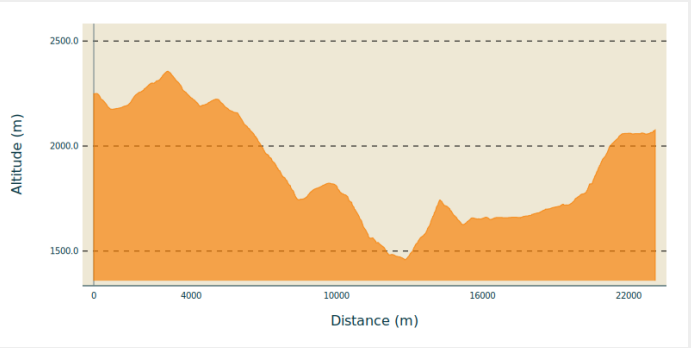

Altitude min 1459 m Altitude max 2356 m

Revenir à la confluence des torrents et prendre le sentier de droite (GR54) qui mène en pente douce au col de Souchet (2 365 m). Le premier sentier sur la droite mène aux lacs Lérié et Noir (hors GR) qu’il serait dommage d’éviter. Un circuit en boucle ramène au GR 54 (ajouter 1 heure). Franchir les Rifs des Caturages et de Galan au pied du Serre-Bernard et passer au-dessus des ruines de Pré Veyraud.

1. Passer sous le téléski du Plateau et laisser sur la gauche le sentier qui mène au Clot Raffin. Poursuivre la descente sur le sentier qui serpente raide jusqu’au pont sur le torrent du Gua (1 735 m).
2. La route de droite mène au Chazelet. Traverser le village et suivre la D33.
3. Juste après l’oratoire et le Perchoir, prendre le sentier à droite qui conduit aux Terrasses (1 776 m).
4. A l’église du village, prendre le sentier qui mène à La Grave (1 470 m). Arriver à La Grave par une Nord et traverser le bourg vers le sud en direction de l'église. Rester sur la route jusqu'à un carrefour. Prendre en face.
5. Rejoindre la D1091 en prenant à gauche. Passer devant la Poste puis prendre la route D 233T à droite. Après le pont (1 456 m), prendre le sentier de gauche puis 100m après, celui de droite. Derrière le chalet des Vernois, le sentier s’élève le long du ruisseau, puis l’enjambe. Redescendre ensuite sur le Bois de la Chal d’Outre jusqu’au pont face à Villar d’Arène (1 650 m). Ne pas traverser et rester sur le sentier longeant la Romanche en rive gauche jusqu’au Pont des Brebis (1 662 m).
6. Traverser le pont puis suivre la route à droite jusqu’au gite. Passer le pont d’Arsine (1 667 m), continuer jusqu’au parking d’été et prendre le sentier à gauche du lac. La vallée se rétrécie et le sentier s’élève après le ruisseau du Colombié pour atteindre les alpages. Laisser à gauche le sentier des Crevasses, qui vient du col du Lautaret, passer devant une station météorologique et atteindre par le sentier de droite les refuges de l’Alpe de Villar d’Arène et de Chamoissière.

Sur votre route...

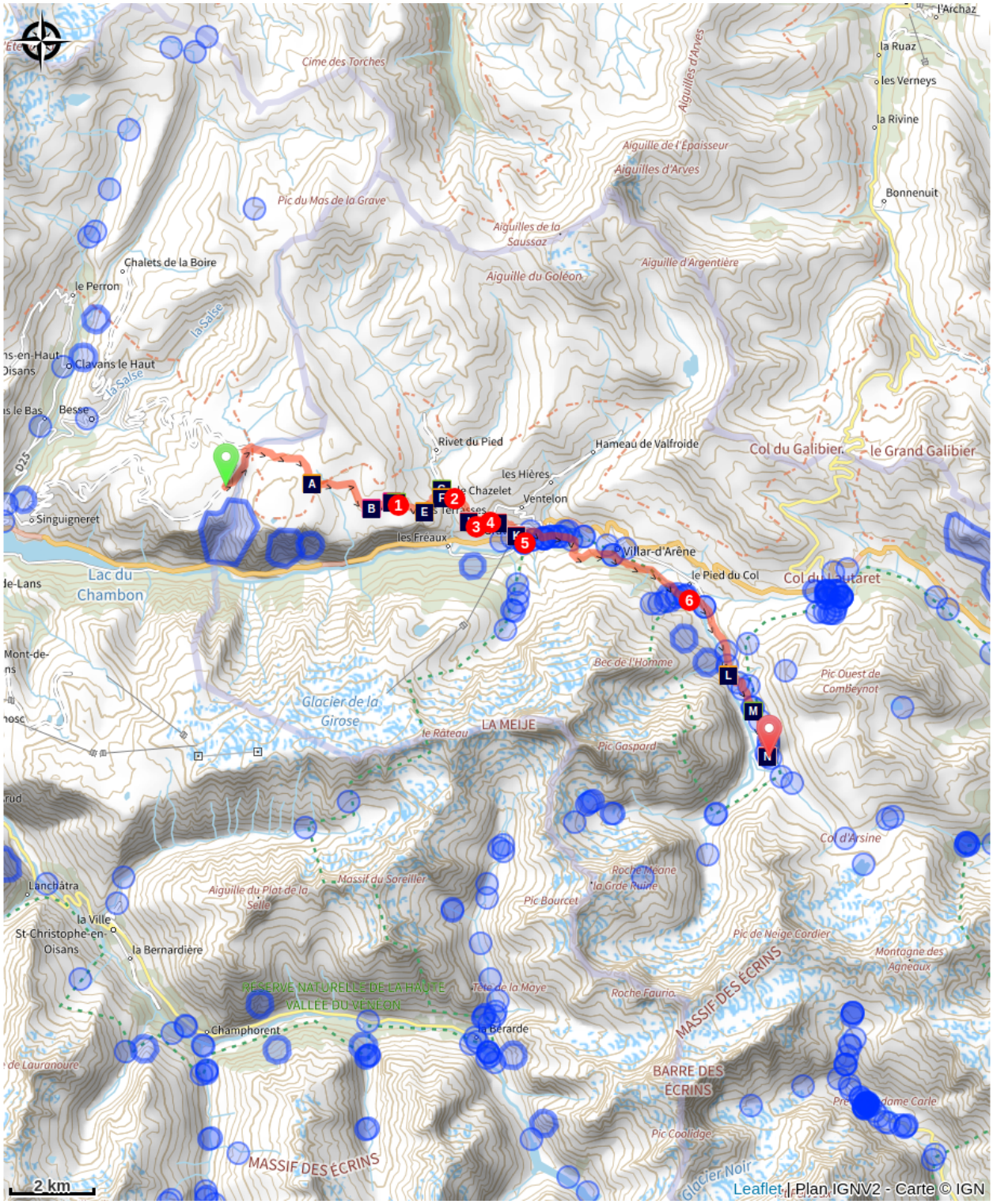

- Les pâturages d'Emparis (A)
- Glacier de la Girose (B)
- Plateau d'Emparis (C)
- Petit apollon (D)
- Les travaux agricoles du printemps et de l'été (E)
- Les travaux agricoles de l'automne et de l'hiver (F)
- Cincle plongeur (G)
- Perchoir du Chazelet (H)
- L'oratoire Sainte-Anne du Chazelet (I)
- Les terrasses de La Grave (J)

L’église Notre-Dame de l’Assomption (K)

Vallée de la Romanche, Charles Bertier (L)

La "bosse" des marmottes (M)

Refuge de l'Alpe (N)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Cet itinéraire est situé dans le cœur du Parc national des Écrins. Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact :

Parc National des Ecrins - Yoann Bunz- 06 99 77 37 65 yoann.bunz@ecrins-parcnational.fr

Aire des trios - Pertuis
Le Gypaète barbu est une espèce très sensible au dérangement tout au long du cycle de reproduction. Dans les Alpes, la population est en installation suite aux réintroductions débutées en 1987. Le nombre de couples présent est encore faible.

Les Zones de Sensibilité Majeure (ZSM) Gypaète barbu sont désignées avec les acteurs locaux.

Vous visualisez les Zones cœur, toutes les activités sont à proscrire pendant la période sensible (du 1/11 au 31/08).

Attention aux réglementations (Parcs nationaux, Réserves naturelles…) qui s’imposent aux zones Gypaètes.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2600m.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2500m.

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...



Les pâturages d'Emparis (A)

Emparis est un des plus riches pâturages d’altitude des Alpes. Ses pentes ondulantes accueillent des milliers de brebis et de vaches chaque été. Historiquement, il y a eu de nombreux conflits entre les villages de La Grave et de Besse-en-Oisans sur les droits d’y faire pâturer les troupeaux. Un procès commencé en 1366 les a opposés durant des siècles et un maire de Besse aurait mystérieusement disparu en chemin alors qu’il était parti apporter des documents importants à ce propos.

Attribution : J. Selberg



Glacier de la Girose (B)

Ce glacier de calotte s’étend entre le col des Ruillans, point d’arrivée des Téléphériques des Glaciers de la Meije et le haut des remontées des Deux Alpes où il rejoint le glacier de Mont de Lans. Ensemble, ils forment la plus grande calotte glaciaire de France. Malgré la fonte importante de ces dernières années, plusieurs langues de glace s’étendent vers la vallée, en haut des couloirs qui font le bonheur des skieurs hors-pistes en hiver.

Attribution : J. Selberg



Plateau d'Emparis (C)

Le sentier des mules longe la bordure méridionale de ce plateau d'altitude à forte vocation pastorale et touristique. Il offre un point de vue exceptionnel sur la Meije dont le relief très marqué contraste avec ce paysage doux. Il accueille 7 refuges et cabanes pastorales ainsi qu'une faune remarquable, telle le lièvre variable ou le grand Apollon. L'enjeu du site est le maintien de son caractère pastoral.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE



Petit apollon (D)

Le petit apollon est un papillon rare et protégé. Il est doté d'antennes finement rayées de noir et de blanc. Une minuscule ocelle rouge orne le bord de chacune de ses ailes antérieures. D'une envergure de 60 à 80 mm, il est le seigneur et maître des parterres jaunes orangé de saxifrages faux aizoon où il protège ses oeufs et nourrit ses chenilles.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE



Les travaux agricoles du printemps et de l'été (E)

Au printemps il fallait : lever terme (remonter la terre à l'aide de caisses tirées par des mulets). Labours, semis, plantations suivaient : seigle (qui occupait la terre deux ans), orge, avoine et pomme de terre. L'été ne pouvait pas se terminer sans que les granges soient remplies de foin. Faux (enchaplées, c'est- à-dire battues sur une enclume), râteaux, bourasses (filets) servaient tous les jours. Afin d'assurer l'hivernage des bêtes, un certain nombre de trousses (environ 80 kg de foin) étaient nécessaires : 25 par vache laitière et 5 par mouton.

Attribution : Cyril Coursier - PNE



Les travaux agricoles de l'automne et de l'hiver (F)

Dès septembre, les céréales coupées à la faux et faucille, séchaient en bourles (petits gerbiers d'une dizaine de gerbes) sur le haut des terres (champs). Une fois battus, les grains de seigle soleillaient (séchaient au soleil), puis gagnaient le moulin et ensuite le four pour la fabrication du pain noir. De fin novembre jusqu'à début mai, il fallait soigner les bêtes dans les étables. Le fumier de vaches était transporté aux champs en traîneaux, alors que le fumier de moutons coupé en blettes, une fois séchées, servait pour se chauffer et cuisiner. Dans une fruitière, on transformait le lait en beurre et fromage.

Attribution : Denis Clavreul



Cincle plongeur (G)

Posté sur un gros galet en partie immergé, le cincle se balance, queue dressée. Puis, le voilà qui plonge dans l'eau tourbillonnante, tête la première. Cet étonnant passereau à la particularité de marcher au fond de l'eau, à contre-courant, en quête de nourriture. Grâce à la fine membrane qui protège ses yeux des flots, il trouve ses proies à vue (vers, petits crustacés, larves d'insectes aquatiques) avant de sortir sa tête de l'eau et de se laisser emporter doucement par le courant. Finalement, il rejoint un nouveau poste de chasse et renouvelle l'opération.

Attribution : Robert Chevalier - PNE

Perchoir du Chazelet (H)

Pour tester votre appréhension du vide, rien de tel que ce nouveau jeu, grandeur nature, face à la Meije; un promontoire d’acier suspendu dans le vide. Si le premier pas parait difficile, ce sont bien les suivants qui demandent le plus de courage pour atteindre le bout de la passerelle ou plutôt du vide!
Sous vos pieds, tout en bas le village des Fréaux blotti contre la Romanche et au-dessus, les géants de glace. Ne manque que l'élément air, quelques rafales de vent souvent présentes, et les sensations sont garanties.!



L'oratoire Sainte-Anne du Chazelet (I)

Bien que situé sur un bord de route banalisant, l'oratoire du Chazelet est connu pour offrir l'un des plus beaux panoramas des Alpes et le massif de la Meije. Construit en pierres sèches, l'ouvrage se situe à 1 834 m et surplombe la vallée pour admirer le massif des Ecrins et la Meije. Il fut l'objet de nombreux croquis, clichés et peintures, dont la célèbre toile "La Meije" du peintre japonais Fujita.
Récemment une nouvelle table d’orientation a été construite quelques mètres au-dessus de l’oratoire. Composée de deux parties, elle révèle le versant nord de La Meije et le versant sud en direction du Chazelet et de la Savoie.

Attribution : PNE



Les terrasses de La Grave (J)

Sur l'adret de La Grave, terrasses agricoles et villages sont indissociables. C'est un patrimoine paysager de niveau européen qui rassemble de nombreux éléments architecturaux, archéologiques et naturels. Cet agro-système de haute-montagne est largement façonné par l'activité agricole passée et actuelle. Les terrains pentus nécessitaient à une époque le recours à des terrasses pour pouvoir cultiver. Ces anciennes terrasses de culture, aujourd'hui constituées de prairies naturelles, sont fauchées ou pâturées. Très sensibles à ce nouvel usage pastoral, elles connaissent peu à peu des problèmes d'érosion.

Attribution : Eric Vannard - PNE



L’église Notre-Dame de l’Assomption (K)

Classée monument historique, l'église Notre Dame de l'Assomption domine La Grave. De style roman lombard, ce remarquable édifice a été daté du XIe siècle. Cela fait de cette construction la plus ancienne des lieux. Tout autour de l'église se trouve un cimetière avec des tombes, surmontées de croix en bois et décorées d'un coeur de laiton, qui font face aux géants de glace.

Attribution : Jenny Selberg - OT Hautes Vallées



Vallée de la Romanche, Charles Bertier (L)

Source d'inspiration pour de nombreux artistes de montagne, la Romanche fut peinte à maintes reprises. Elle inspire notamment à Charles Bertier (1860-1924) *Vallée de la Romanche au Pied-du-Col* et *Les Fréaux près de La Grave*, deux huiles sur toile réalisées en 1894. Initié à la peinture de paysage par Jean Achard et à la peinture de montagne par l'abbé Guétal, cet artiste d'origine grenobloise n'hésite pas à planter son chevalet sur les plus hauts sommets des Alpes dauphinoises. Par ailleurs, il se donne pour mission de "faire comprendre la montagne" à ses contemporains.

Attribution : © Musée de Grenoble



La "bosse" des marmottes (M)

La marmotte alpine est naturellement présente sur les pelouses d’altitude. Ici, elle occupe un lieu singulier que l'on à coutume d'appeler la "bosse" des marmottes. Ce rongeur hibernant n’est visible que d’avril à octobre. La marmotte vit en famille respectant une hiérarchie. Les jeux, les toilettes, les rixes et les morsures assurent la dominance d’un couple ainsi que la cohésion du groupe. Chacun participe à la délimitation du territoire en frottant ses joues sur des rochers ou en déposant crottes et urine. Lors d’un danger, la marmotte émet un sifflement aigu et puissant afin d’en avertir les autres.

Attribution : PNE - Coursier Cyril



Refuge de l'Alpe (N)

La situation du refuge de l’Alpe à l’intersection de deux vallées très fréquentées en fait une étape clef pour découvrir ce secteur du massif des Ecrins. Le GR 54 le relie, par le col d’Arsine, à la vallée de la Guisane. D’ici, il est possible de rejoindre le refuge du Pavé et le refuge d’Adèle Planchard. Au dessus du refuge, la haute montagne commence. La calotte des Agneaux, par le versant nord-ouest, et la traversée par le pic de Neige Cordier pour redescendre vers le glacier Blanc sont deux courses de neige classiques.

Attribution : PNE - Coursier Cyril